



Pétition adressée au Président de la République française

A envoyer à : Amnesty International France

76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 1

PROTEGEONS LES DEFENSEURS DES DROITS DES MIGRANTS !

Monsieur le Président de la République,

En France comme en Europe, on constate ces dernières années une « criminalisation » des actions des défenseurs et associations qui œuvrent chaque jour pour promouvoir et défendre les droits des personnes exilées (migrants et réfugiés) : entraves administratives ; poursuites en diffamation ; intimidations ; harcèlement et inculpation pour « délit de solidarité ». Ces personnes protègent des vies et font vivre concrètement notre principe de fraternité et agissent dans le respect du droit international. Il est temps que la France le reconnaîsse et applique ce droit.

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République :

- De mettre un terme définitif au « délit de solidarité », en modifiant le droit français pour le rendre conforme au Protocole de Palerme, qui exclut toute poursuite ou sanction à l'encontre des personnes qui apportent une aide désintéressée, sans contrepartie matérielle ou financière aux personnes exilées ;
- De mettre fin à toutes les entraves au travail des défenseurs et associations présents à Calais et d'œuvrer pour que toutes les allégations de violence ou d'abus, y compris de la part des forces de l'ordre, fassent l'objet d'enquêtes et pour que, le cas échéant, leurs auteurs soient traduits en justice ;
- De reconnaître publiquement l'importance du rôle des associations qui travaillent en Méditerranée, à la frontière franco-italienne, ou encore à Calais pour sauver des vies et protéger les droits humains.

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours
*Vous portez cette pétition sur un stand ? Consultez nos ressources sur le sujet : <https://bit.ly/2CSchHv>

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le Président de la République française. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Président de la République.

Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes